



Rapport d'activités 2019

Sommaire

L'Institut en quelques chiffres et quelques mots.....	3
1. Les chantiers	4
1.1. L'Observatoire des débats.....	4
1.2. Evaluation de la participation.....	5
1.3. Métropoles participatives	5
1.4. Conseils départementaux et démocratie participative.....	6
1.5. Participation et numérique	6
2. Les ateliers et les rencontres	7
3. Les ressources et la diffusion	8
3.1. Site internet.....	8
3.2. Réseaux sociaux.....	9
3.3. Newsletter	10
3.4. Interventions ponctuelles.....	10
3.5. Documents écrits.....	11
3.6. Prises de position	11
4. Les échanges et les partenariats	12
5. Le réseau et l'association	13
5.1. Les membres et les adhérents.....	Erreur ! Signet non défini.
5.2. La gouvernance	15

L'Institut en quelques chiffres et quelques mots



Depuis trois ans, 14 évènements chaque année

Entre 2017 et 2019, l'Institut a organisé ou co-organisé 42 évènements ouverts à tous, soit 14 par an en moyenne, sur le territoire métropolitain : rencontres, ateliers praticiens-chercheurs, groupes d'échange de pratiques...



Des activités qui se diversifient

Développement des ressources en ligne, prises de position publiques : l'Institut diversifie ses modes d'action et renforce sa présence dans le paysage national.



1500 membres : un réseau qui continue de s'élargir

Par la diversité et le nombre de ses membres, l'Institut est le premier réseau de France consacré à la participation citoyenne.



Un bénévolat actif

Avec le soutien d'une équipe réduite, l'Institut fonctionne grâce à un fort investissement bénévole de ses membres et de ses administrateurs.

Après une année 2018 riche en évènements du fait du dixième anniversaire de l'Institut, l'année 2019 a été marquée par une actualité dense, du fait du mouvement des Gilets jaunes et de l'organisation du Grand débat national et de ses suites.

1. Les chantiers



Les chantiers correspondent à des activités pluriannuelles de l'Institut, dont le but est de construire une réflexion au long cours et de déboucher sur des propositions opérationnelles, visant à faire évoluer la réglementation et les pratiques.

L'Observatoire des débats

L'Observatoire des débats est une initiative conjointe qui a été lancée en janvier 2019 par l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC) et le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Démocratie et Participation, avec l'appui de Démocratie Ouverte et de Décider Ensemble, en s'associant à un projet de recherche du Centre de recherches politiques de Sciences po (Cevipof). Inspiré des démarches de recherche participative, l'Observatoire des débats est un espace de coopération volontaire visant à constituer une base de données ouverte, d'abord sur le Grand débat national (GDN, à l'initiative du gouvernement) et le Vrai débat (initiative du mouvement des Gilets Jaunes), ensuite sur des initiatives de démocratie participative à l'échelle nationale.

Le dispositif d'observation

Le dispositif d'observation a d'abord été mobilisé pour observer les réunions d'initiative locale (à partir de début 2019) puis des Conférences Citoyennes Régionales (mars 2019) du Grand débat national. Il a été adapté pour l'observation des Assemblées Citoyennes Délibératives du "Vrai Débat" en juin et à l'automne 2019. En 2020, l'Observatoire s'est mobilisé à nouveau pour observer la Convention citoyenne pour le climat.



L'Observatoire a réuni **une centaine d'observateur.rice.s bénévoles qui ont permis l'observation de plus de 260 réunions locales** (soit 3 % des réunions répertoriées du GDN). Des données ont ainsi été collectées sur les publics réunis (près de 5 000 questionnaires recueillis dans la moitié de ces réunions, soit 1% du public des « réunions d'initiative locale »), mais aussi l'organisation, le déroulement, les thématiques discutées et les propositions formulées lors de réunions locales. Grâce à ce dispositif, l'Observatoire a également observé 17 des 21 conférences citoyennes régionales du GDN et il conduit l'observation des Assemblées citoyennes délibératives du Vrai Débat.

Les résultats de l'Observatoire

Espace de coopération, l'Observatoire des débats ne produit pas d'analyse en son nom propre. En revanche, les acteurs associés dans l'Observatoire ont produit des résultats qu'ils diffusent en leur nom, tout en mentionnant l'origine des données (l'Observatoire des débats).

Plusieurs manifestations ont été organisées à ce sujet.

- Apéro-échanges - L'Observatoire des débats (Paris, 21 février 2019)
- Apéro-échanges - Le Grand Débat National et nous (Nantes, 12 février 2019). Apéro-échanges - L'Observatoire des débats (Montpellier, 20 février 2019).
- L'Observatoire des débats : premier bilan (Paris, 8 avril 2019). Journée organisée avec le GIS Démocratie et Participation, Décider Ensemble et Démocratie ouverte.
- Groupe d'échange de pratiques - Débrief du Grand débat national en Haute-Garonne et alentours (Toulouse, 12 juin 2019)
- Le grand et vrai débrief. Grand débat national et Vrai débat (Paris, 5 juillet 2019).

La journée du 5 juillet 2019, a permis de décrypter et tirer les enseignements sur le Grand débat national et le Vrai débat, en particulier grâce aux résultats collectés par l'Observatoire.

Evaluation de la participation

Disposer de retours d'expériences et d'éléments de réflexion afin de mieux évaluer les démarches participatives : c'est une demande des membres de l'Institut, qui a été exprimée à plusieurs occasions.

Pour y répondre, l'Institut a organisé un atelier praticiens-chercheurs le 17 octobre 2019 à Paris et un autre le 14 novembre 2019 à Montreuil dans le cadre de la rencontre « Voix d'avenir » (voir plus loin) organisée par la Fondation de France.

C'est un chantier de travail qui a été ainsi amorcé et qui se poursuit en 2020 par la contractualisation d'un stagiaire et l'organisation d'ateliers d'échange d'expériences.

Métropoles participatives

Suite au séminaire organisé par l'Institut à Paris le 17 octobre 2017 sur la place des citoyens dans les intercommunalités, puis la rencontre des 7 et 8 novembre 2017 sur « Les métropoles à l'écoute des territoires » à l'initiative de Grenoble Alpes Métropole en partenariat avec l'Institut, un groupe de travail a été mis en place en 2019 sur ce thème. Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises au second semestre 2019 et poursuit ses activités



en 2020. Il est composé d'agents en charge de la participation citoyenne d'une douzaine de métropoles françaises (Aix-Marseille, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Lyon, Metz, Nancy, Nantes, Orléans, Rennes, Rouen, Tours).

L'objectif de ce groupe est de poursuivre une réflexion sur les politiques de participation dans les métropoles. En effet, les réformes territoriales récentes ont accru les compétences accordées aux métropoles et aux grandes intercommunalités, mais celles-ci sont souvent considérées comme éloignées du citoyen. Comment penser des modalités de dialogue avec la population à cette échelle de territoire ? Comment mettre en démocratie la métropolisation et l'intercommunalité ?

Son ambition est de produire, en 2020, un document d'orientation qui sera diffusé par l'Institut à toutes les métropoles afin de les inviter à s'interroger sur leurs politiques de participation.

Conseils départementaux et démocratie participative

Depuis 2018, un groupe d'agents de Conseils départementaux en charge des questions de participation citoyenne se réunit avec l'Institut. Ce groupe de travail réunit des participants des Conseils départementaux de Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques Aude, Gironde, Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine, Val de Marne et Pyrénées-Orientales.

Le groupe se réunit à un rythme biannuel. La première rencontre en mars a été accueillie par le Conseil départemental de la Gironde à Bordeaux et la seconde en octobre par celui de Haute-Garonne à Toulouse. Un outil numérique permet les échanges entre les rencontres.



L'objectif est de partager des ressources, retours d'expérience et outils utiles aux praticiens des Départements, sur des sujets d'actualité (Grand débat national, civic tech, budgets participatifs, ...)

En 2020, le groupe devrait poursuivre ses activités avec un fonctionnement similaire à celui de 2019, en essayant d'accueillir d'autres Départements.

Participation et numérique

Ce chantier engagé en 2015 s'est traduit par une série d'une dizaine d'ateliers de travail qui se sont déroulés dans diverses villes de France jusqu'en 2018.

L'objectif est de déboucher sur la production de recommandations. En 2019, faute de disponibilités, ce chantier a été mis en sommeil.

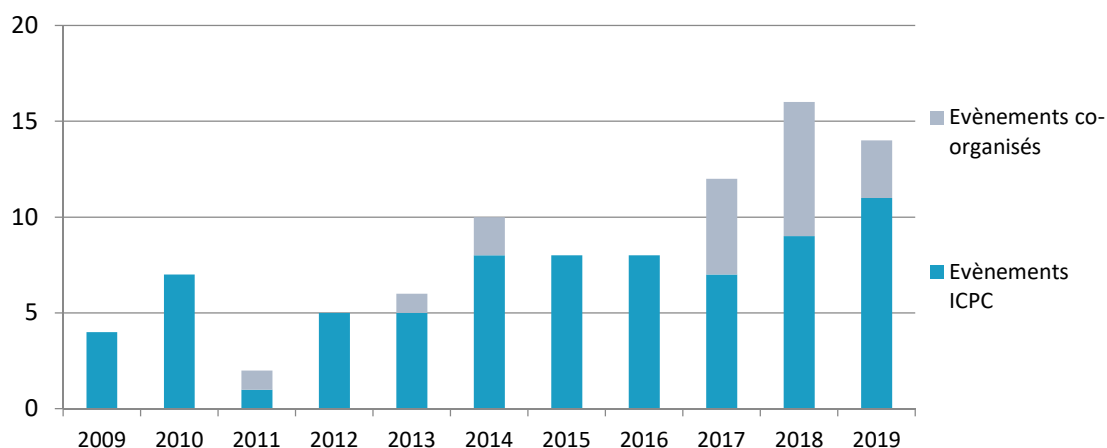
2. Les ateliers et les rencontres



Plusieurs ateliers ou rencontres ont été organisés en 2019, en particulier à Nantes à l'initiative du groupe local ICPC 44, mais également à Paris, Montreuil, Lyon, Grenoble et Montpellier.

- Atelier de travail - Enjeux et perspectives 2019 de l'ICPC 44 (Nantes, 7 janvier 2019).
- Apéro-échanges - Le Grand Débat National et nous (Nantes, 12 février 2019).
- Apéro-échanges - Retour sur les Rencontres Nationales de la participation (Nantes, 26 mars 2019).
- Rencontres nationales de la participation : intervention lors du débat inspirant « Grand débat : le grand décryptage » ; animation d'un forum ouvert « 2020 : quelle(s) ambition(s) pour des villes participatives ? » (Grenoble, mars 2019).
- Conseils départementaux et démocratie participative. Session 3 du Groupe de travail (Bordeaux, 29 mars 2019).
- Apéro-échanges - Quand la concertation vient transformer nos métiers (Lyon, 3 juin 2019)
- Métropoles participatives. Session 1 du Groupe de travail (Paris, 27 septembre 2019)
- Conseils départementaux et démocratie participative. Session 4 du Groupe de travail (Toulouse, 11 octobre 2019)
- Atelier - La concertation est-elle rentable ? Avec Cécile Blatrix et Jacques Méry. (Paris, 17 octobre 2019).
- Apéro-échanges - Anticipation, fiction et participation (Nantes, 14 novembre 2019)
- Métropoles participatives. Session 2 du Groupe de travail (Paris, 15 novembre 2019)
- Participation à la Rencontre « Voix d'avenir » Fondation de France ; atelier sur l'évaluation des processus de participation ; atelier sur les garants (Montreuil, 14 novembre 2019).
- Atelier - Développer la culture de la participation (Montpellier, 18 novembre 2019)

Depuis sa création en 2008, l'Institut a organisé 87 événements ouverts à tous (groupes de travail Métropoles et Conseils départementaux exclus), dont 14 en 2019.



3. Les ressources et la diffusion

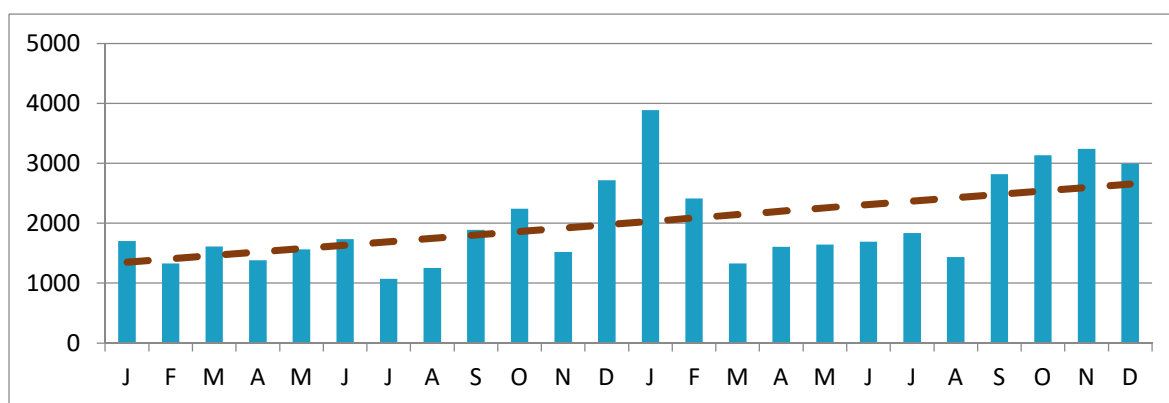


Depuis 2017, l'Institut a souhaité engager des activités de diffusion et développer les ressources mises à disposition en ligne, pour répondre aux demandes de ses membres. Le site internet s'est développé, la newsletter est envoyée à plus de 1900 destinataires, les interventions à l'invitation de divers organismes se sont multipliées, des prises de position dans le débat national ont été diffusées.

Site internet

De janvier à décembre 2019, la fréquentation du site internet de l'Institut a connu une augmentation du nombre de visiteurs de 40 %. Sur deux ans, l'évolution est de l'ordre de 100 %.

Le nombre moyen de visiteurs uniques par jour est de plus de 100 au dernier trimestre 2019. Chaque jour, en moyenne, 10 documents sont téléchargés depuis le site de l'Institut.



Visiteurs uniques journaliers agrégés mensuellement pour les années 2018 et 2019. En pointillés : courbe de tendance.

Les internautes se situent très majoritairement en France métropolitaine mais des connexions sont opérées depuis les DOM et des pays étrangers, notamment Union européenne, États-Unis et Canada ainsi que, dans une moindre mesure, Russie et Brésil.



Origine géographique des visiteurs du site internet de l'Institut

La partie « Ressources » nécessite une veille régulière. Elle comporte des ressources liées au champ de la concertation et la participation du public:

- ▮ Documents mis en ligne, majoritairement en téléchargement gratuit (740 en 2019) ;
- ▮ Annonces de formations ;
- ▮ Evènements ;
- ▮ Offres d'emplois et de stages ;
- ▮ Liens vers des bases de données bibliographiques, des bases d'expériences de concertation et de participation et des réseaux étrangers.

En 2019 ont également été créées trois pages « Focus » qui font le point sur un sujet d'actualité et guident l'internaute vers des ressources en ligne (celle de l'Institut et d'autres sites).



- ▮ **Chartes de la participation.** Cette base de ressources sur les chartes des collectivités, constituée précédemment par l'Institut, recense 70 chartes de collectivités ou d'entreprises, assorties de contacts avec des sites ou des personnes-ressources.
- ▮ **Démocratisation du dialogue environnemental.** Ces ressources avaient été constituées précédemment par l'Institut sur la réforme du droit de la participation dans l'environnement.
- ▮ **Municipalisme et listes participatives.** Cette page a été créée à grâce à des membres de l'Institut. Elle offre des ressources sur les listes citoyennes et le municipalisme.

Réseaux sociaux

L'Institut est présent sur les réseaux sociaux Twitter, Facebook et surtout LinkedIn. En juin 2019, cet impact était mesuré ainsi :



Publications : nouvelles partagées par l'Institut sur les réseaux sociaux. Impressions : mesure du temps de présence de nos nouvelles sur les écrans. Interactions : réponses d'autres personnes (clics « j'aime » ou transfert de nos nouvelles).

Newsletter

La newsletter est envoyée tous les deux mois à plus de 1900 destinataires. Elle informe sur les activités de l'Institut, les publications sur le site, les offres d'emploi, les formations ou les événements à venir.

Interventions ponctuelles



L'Institut est invité à contribuer à des rencontres, conférences ou événements divers organisés par des organismes publics, des associations, des fondations, des collectivités territoriales. **En 2019, douze interventions ont été réalisées** par l'Institut pour diffuser la culture de la participation :

- Participation aux Rencontres du dialogue citoyen organisées par le Conseil Départemental de Haute Garonne (Toulouse).
- Participation au programme « Quelle stratégie participative pour la gestion locale de l'eau avec les citoyens ? » mis en place par l'Irstea et l'Agence de l'Eau Rhône méditerranée Corse.
- Intervention sur « La participation citoyenne en France » lors de l'Université internationale de l'Open Society Foundation.
- Intervention devant le CNFPT : « Nouvelles attentes des citoyens : comment repenser la démocratie ? ».
- Intervention devant le réseau Réciprocités : « Démocratie participative et politique de la ville ».
- Intervention devant le Syndicat National des Directeurs Généraux de Collectivités Territoriales : « Les nouvelles attentes des citoyens : comment repenser la démocratie ? »
- Animation de l'atelier « Participation numérique » lors de la journée « Tous acteurs ! » organisée par la ville de Dunkerque.
- Participation à la journée « Des initiatives citoyennes pour faire participer les citoyens » organisée par le DRIEE Ile-de-France et contribution à la publication d'un ouvrage sur la participation citoyenne.
- Animation du groupe de travail « Participation en ligne, quelles perspectives ? » lors de la rencontre du réseau « Les interconnectés ».
- Participation à l'émission de France Culture « Le Temps du débat » du 5 septembre.
- Audition à l'Assemblée nationale par Audition par Émilie Guérel, rapporteure des crédits de la commission « Relations aux collectivités territoriales » dans le cadre de la loi d'orientation des finances.
- Conférence-débat devant le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Gard « Pour une concertation réussie en matière de projets urbains ».
- Participation à l'atelier organisé par le Conseil national de l'alimentation (CNA) « Développer la culture de la participation ».

Documents écrits

En 2019, l'Institut a :

- ▮ contribué à la préparation du guide « Faire participer les citoyens ! Cas pratiques en Île-de-France » publié par la DRIEE (Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie) et l'AREC (Agence régionale énergie climat) ;
- ▮ écrit un des articles de l'ouvrage « La participation citoyenne. Enjeux et outils d'engagement démocratique » aux Éditions Éditorial par Véronique Morel (paru en 2020).

Prises de position

En 2019, le Conseil d'administration de l'Institut a décidé de prendre publiquement position dans les débats qui remettaient en cause la Commission nationale du débat public dans son rôle d'institution en charge de la participation du public. Cette prise de position s'est traduite par une publication dans l'Obs (17 janvier 2019).



La même année, l'Institut a pris publiquement position sur le projet de révision constitutionnelle qui remettait en cause certains principes de l'enquête publique et de la participation citoyenne. La tribune publiée par Médiapart (26 juin 2019) a été signée par Etienne Ballan, Loïc Blondiaux et David Prothais, administrateurs de l'Institut, ainsi que par Olivier Jacquin, sénateur ; Corinne Lepage, avocate ; Catherine Larrère, philosophe ; Dominique Méda, sociologue ; Laurence Monnoyer-Smith, professeure en sciences de l'information et de la communication ; Bertrand Pancher, Député de la Meuse et Président de Décider Ensemble ; Edwy Plenel, journaliste ; Marie-Monique Robin, journaliste et écrivaine ; Jo Spiegel, maire de Kingersheim ; Dominique Valck, co-président de la coordination nationale des Conseils de développement.

L'Obs
POLITIQUE MONDE ÉCONOMIE CULTURE OPINIONS DÉBATS TENDANCES VIDÉOS PHOTOS 2019

L'Obs > Politique

TRIBUNE. "Les principes de la CNDP de Chantal Jouanno restent une ressource valable et une chance"



La Commission nationale du débat public avait été saisie mi-décembre pour préparer le débat avant de mettre fin à sa mission après le retrait de sa présidente Chantal Jouanno. L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne, qui compte un réseau de 1.300 praticiens de la concertation, réagit dans une tribune.

MEDIAPART
MER. 26 JUN 2019 - ÉDITION DE LA MI-JOURNÉE

LE JOURNAL LE STUDIO LE CLUB DEPUIS 48 HEURES LES BLOGS LES ÉDITIONS L'AGENDA

Révision constitutionnelle: une régression du droit à la participation citoyenne?

26 JUN 2019 | PAR LES INVITÉS DE MEDIAPART | BLOG: LE BLOG DE LES INVITÉS DE MEDIAPART

Face aux désirs de participation démocratique portés par les derniers mouvements sociaux, un collectif d'intellectuels et personnalités politiques dénoncent les biais du nouveau projet de loi constitutionnelle sur la vie démocratique et les «manipulations» empêchant les citoyens de s'exprimer sur les choix publics qui ne servent «qu'à occuper le peuple pendant que les décisions sont prises dans son dos».

2 COMMENTAIRES | 4 RECOMMANDÉS | A+ A-

NOTRE-DAME-DES-LANDES, NUIT DEBOUT, GILETS JAUNES, MARCHES POUR LE CLIMAT... : ces dernières années, à chaque fois que le peuple français s'est adressé à ses dirigeants, il a exigé plus de place dans la décision politique. Plutôt qu'un chef, aussi charismatique soit-il, les Français demandent avant tout la parole. Au cours des dernières décennies, les processus de participation, à l'initiative des pouvoirs publics mais aussi bien souvent de la société civile, se sont multipliés, se sont structurés et les citoyens ont aujourd'hui une plus grande possibilité de s'exprimer sur les choix publics et d'être entendus. Mais ils exigent, à juste titre, que ces démarches ne soient pas biaisées dès le départ, qu'elles ne masquent pas des manipulations ou ne servent qu'à occuper le peuple pendant que les décisions sont prises dans son dos.

4. Les échanges et les partenariats



L'Institut entretient des relations régulières avec plusieurs organismes actifs dans le champ de la participation, soit autour d'activités co-organisées, soit sous forme d'échange d'informations. Ces relations concernent particulièrement en 2019 :

Des associations

- Décider Ensemble (Rencontres nationales de la Participation).
- Démocratie Ouverte (Observatoire des débats).
- Les Halles Civiques (développement des tiers-lieux des Halles Belleville et de Superpublic).

Des institutions publiques

- La Commission Nationale du Débat Public (échanges sur les garants).
- La Délégation interministérielle à la transformation publique (DITP).
- Le Conseil national de l'alimentation (CNA).

Des chercheurs

- Le GIS Démocratie et Participation (Observatoire des Débats).

Des collectivités territoriales

- Le Conseil départemental de Haute-Garonne (atelier sur le dialogue environnemental de Toulouse)
- A travers leur participation au groupe de travail « Conseils départementaux et démocratie participative », les services de la participation citoyenne, dialogue citoyen ou de la démocratie participative des Conseils départementaux des Pyrénées-Atlantiques de l'Aude, de la Gironde, de Loire-Atlantique, d'Ille-et-Vilaine, du Val de Marne, des Pyrénées-Orientales et du Maine-et-Loire,
- A travers leur participation au groupe de travail « métropoles participatives », les services en charge de la participation citoyenne, dialogue citoyen, démocratie participative ou de Conseils de développement des métropoles d'Aix-Marseille, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Metz, Nancy, Nantes, Orléans, Rennes, Rouen et Tours.

5. Le réseau et l'association

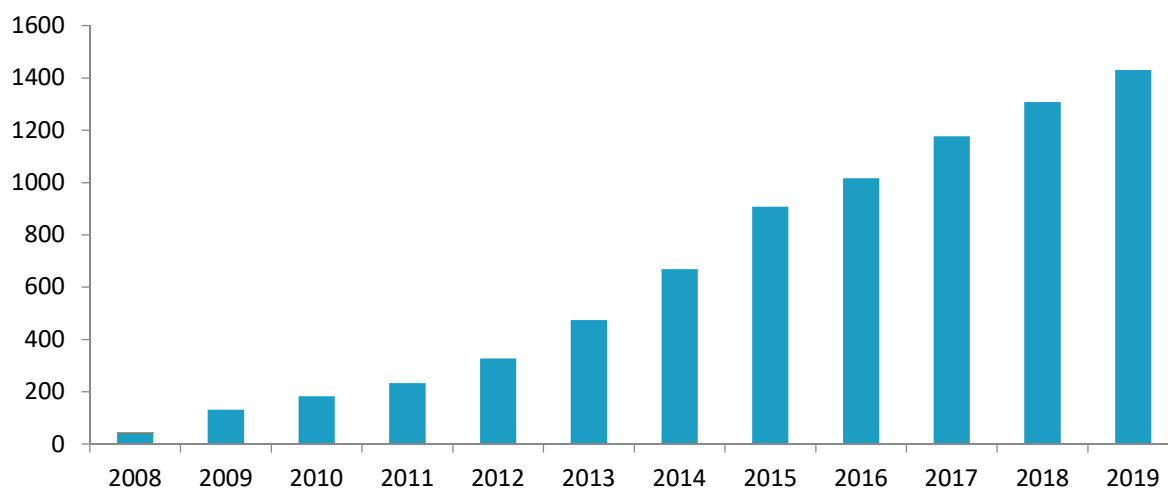
Les membres

Au sein du réseau, l'Institut distingue :

- ▮ **Les membres simples**, qui souscrivent aux principes énoncés dans le manifeste de l'Institut et marquent de cette façon leur appartenance au réseau.
- ▮ **les membres adhérents**, qui adhèrent en outre à l'association, s'acquittent d'une cotisation et ont ainsi un droit de vote lors des assemblées générales.



Le cap des 1500 membres (membres simples et membres adhérents) a été passé début 2020. La croissance du nombre de membres depuis la création du réseau est présentée sur ce graphique.



Évolution du nombre de membres

Fin 2019, 51 membres individuels et 16 structures* sont adhérents, c'est-à-dire versent une cotisation.

Le développement des adhésions de personnes morales reste un objectif, car celles-ci permettent de concrétiser un partenariat avec des structures diverses et de renforcer les ressources propres de l'association.

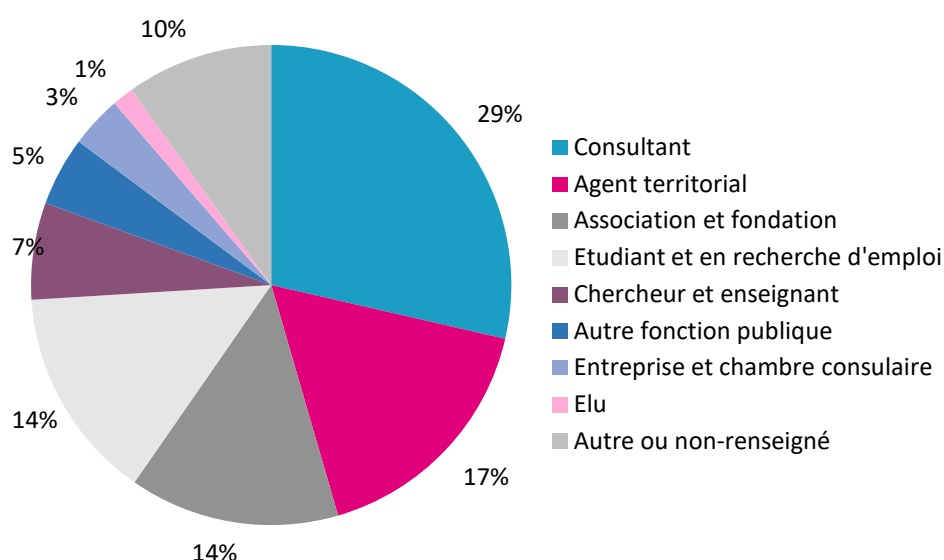
Le nombre d'adhérents individuels est très réduit (4% des membres, en augmentation cependant) ce qui montre que l'Institut est d'abord considéré comme un réseau ouvert. C'était son statut avant la création de l'association en 2016.

* Compagnie nationale des commissaires enquêteurs, Courant Porteur, association Geysier, association Ifrée, Grenoble Alpes Métropole, Bordeaux Métropole, Conseil départemental du Val-de-Marne, Conseil Départemental de Haute Garonne, Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Engie, Nantes Métropole, Storengy, Mazars Alter&Go Concertation, Planète Citoyenne, Res publica, SNCF Réseau.

Profil des membres

La diversité des membres individuels reste une constante depuis la création de l'Institut.

Au cours du temps, la part relative des consultants diminue légèrement (-2% au cours des dernières années) ainsi que celle des membres d'associations (-2%) et celle des élus (-1%) au profit de la part des agents de collectivité (+1%), des étudiants (+2%), des chercheurs et enseignants (+1%).



Origine géographique

Les membres sont inégalement répartis sur le territoire.

- 96 % d'entre eux résident en France métropolitaine, 1% dans les Dom-Tom et 3% à l'étranger (dont des Français expatriés). Parmi ces derniers, les pays les plus représentés sont le Canada, la Belgique, le Maroc, la Suisse.
- Les régions les plus représentées sont l'Île de France (37% des membres), Auvergne Rhône-Alpes avec les pôles de Lyon et Grenoble (15%) et Occitanie avec Toulouse et Montpellier (14%).

L'association

La gouvernance

Le Conseil d'administration de l'Institut élu lors de la dernière assemblée générale est composé de treize personnes :

- Etienne Ballan co-président et trésorier
- Sylvie Barnezet
- Christophe Beurois
- Loïc Blondiaux
- Hélène Cauchoix co-présidente
- Judith Ferrando co-présidente
- Aline Guérin
- Pascal Jarry
- Clément Mabi
- Damien Mouchague
- David Prothais
- Sandra Rataud
- Gilles-Laurent Rayssac

L'équipe salariée est constituée de deux personnes :

- Pierre-Yves Guihéneuf, Délégué général (0,40 ETP).
- Émeline Perrin, chargée de mission (1 ETP).

Le fonctionnement

Si l'équipe assure le fonctionnement administratif de l'association, la logistique des activités et une partie des tâches d'animation et de secrétariat, les membres du Conseil d'administration sont très actifs dans l'organisation des chantiers, l'animation des rencontres et ateliers, la conception des axes de développement de l'association, la représentation externe et l'animation des partenariats.

L'association fonctionne également grâce à l'implication active de membres qui, en région, organisent et animent ses activités.